

FRANCE.— Nous avons dit déjà, croyons-nous, que l'attitude prise par les Francs-Maçons dans l'affaire Dreyfus et leurs accointances avec les Juifs finiraient par créer contre eux un sérieux mouvement dans l'opinion. A l'appui de cette observation, nous pouvons apporter ce fait qu'aux funérailles du président Faure, une place ayant été réservée dans le cortège aux Francs-Maçons, alors qu'on refusait d'y admettre la Ligue des Patriotes, M. Marcel Habert, député et l'un des chefs de la Ligue, protesta, faisant ressortir la différence de traitement envers les deux associations.

Encore un fait. Au lendemain de la tentative de coup d'état de M. Deroulède, des perquisitions furent faites dans les bureaux de diverses ligues, mais on se garda bien de perquisitionner au siège du Grand Orient. Ceci provoqua de la part de la Ligue antisémitique de France, qui est composée de gens de toutes croyances et dont le délégué général est un libre-penseur, M. Jules Guérin, une protestation très vive sous le titre fort original de "Grand Occident de France, Rite antisémite, Ligue antisémitique de France, Protestation."

Nous citons in-extenso ce document signé par M. Guérin lui-même et qui est instructif :

Depuis plus d'un quart de siècle, les hommes qui gouvernent la France prétendent que tous les citoyens sont égaux devant la loi.

Ces hommes chargés de veiller à la rigoureuse et juste application des lois sont, pour le plus grand nombre, membres d'une organisation connue sous le nom de Grand Orient de France, ou Franc-Maçonnerie, comprenant des rites divers.

Cette organisation est devenue l'instrument de la juiverie cosmopolite qui complotte ouvertement contre la sécurité du pays.

Nous avons cru pouvoir, de notre côté, fonder une organisation pareille sous le nom de "Grand Orient de France, Rite antisémite," représentée par la "Ligue antisémitique de France."

Notre association, semblable à celle qui compte parmi ses membres tant de ministres et tant de fonctionnaires est, aujourd'hui, persécutée au mépris des principes d'égalité, si souvent affirmés par les gouvernements qui se succèdent au pouvoir.

On prétend avoir le droit de perquisitionner arbitrairement à la "Ligue antisémitique de France" et on laisse indemne de toutes poursuites le "Grand Orient."

Nous protestons contre cet arbitraire et nous demandons qu'on poursuive et qu'on perquisitionne partout ou nulle part.

Nous revendiquons énergiquement toutes les responsabilités que nous avons encourues en fondant la "Ligue antisémitique de France."

Si nous avons contrevenu à la loi sur les associations, nous ne l'avons fait qu'après les hommes qui gouvernent le pays et qui font partie du "Grand Orient."